

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
TERRITOIRES DE  
MEUSE

20 JAN. 2014

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service	Info	Intervention
DIR		
SG		
SUH		
SCDT		
SE		
SEA		

**PREFET DE LA MEUSE**

Préfecture  
Secrétariat général  
Direction des usagers  
et des libertés publiques  
Bureau de l'environnement  
Affaire suivie par : Angélique LEBŒUF  
Tél. : 03 29 77 56 40  
[angelique.leboeuf@meuse.gouv.fr](mailto:angelique.leboeuf@meuse.gouv.fr)

Bar le Duc, le 17 JAN. 2014

Ave  
Copie FLET  
804

*Merci de nous tenir  
informés des  
conclusions de  
cette réunion.*

## BORDEREAU D'ENVOI

**DESTINATAIRE** : Direction Départementale des Territoires de la Meuse  
Service environnement

NOMBRE DE PIÈCES	DÉSIGNATION DES PIÈCES
	<b>OBJET</b> : Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'entreprise INEOS - Réunion des personnes et organismes associés du 20 février 2014

VERDUN, le  
La Préfète  
Pour la Préfète et par délégation,  
Le Sous- Préfet de Verdun,

  
**Daniel MERIGNARGUES**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA MEUSE

Préfecture  
Secrétariat général  
Direction des usagers  
et des libertés publiques  
Bureau de l'environnement

Affaire suivie par : Angélique LEBOEUF  
Téléphone : 03 29 77 56 40  
angelique.leboeuf@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le

La préfète,

à

Madame et Messieurs les membres du  
groupe de travail associé à  
l'élaboration du PPPRT INEOS  
ENTREPRISES SAS,  
Destinataires in fine

**Objet :** Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'entreprise INEOS -  
**Références :** Arrêté préfectoral du 31 décembre 2010 prorogé par arrêtés préfectoraux du 26 avril  
2012 et 24 décembre 2013.

Par arrêté préfectoral susvisé, j'ai prescrit un PPRT autour de l'établissement INEOS  
ENTERPRISES SAS sur le territoire des communes de VERDUN, FROMERÉVILLE LES  
VALLONS ET NIXÉVILLE BLERCOURT.

Je vous informe qu'une prochaine réunion du groupe de travail associé à l'élaboration du  
PPRT de INEOS ENTREPRISES aura lieu **le jeudi 20 FEVRIER 2014 à 14h30 à la salle des fêtes  
de la commune de Belleray.**

En tant que personne ou organisme associé désigné par l'article 4 de l'arrêté préfectoral  
visé en référence, vous êtes convié à participer à cette réunion dont vous trouverez l'ordre du jour  
prévisionnel ci-joint.

Les documents qui seront présentés lors de cette réunion vous seront transmis  
ultérieurement.

La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation  
Le Sous Préfet de Verdun

Daniel MERIGNARGUES

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :

de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous  
40 rue du Bourg - B.P. 30512 - 55012 BAR LE DUC CÉDEX - Tél. 03 29 77 55 55 - Télécopie 03 29 79 64 49

Site internet : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) mel : [pref-courrier@meuse.gouv.fr](mailto:pref-courrier@meuse.gouv.fr)

## Ordre du jour prévisionnel

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion des POA du 19 juin 2013
2. Evolution de la situation depuis cette dernière réunion
3. Présentation des travaux du CEREMA concernant la vulnérabilité des tiers
4. Discussions sur la version actuelle du projet de règlement et de sa cartographie associée
5. Points divers